L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 15 OCTOBRE 1893.

PETITES ANNONCES.

J'achèterai des meubles antiques et du bric-à-brac de tout genre, beaux à l'époque, et paierai un bon prix pour vieux lits français, porcelaines, etc., etc. Envoyer description ce que l'on a à H. B. Owsley, 143 Adams St., Chicago.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peints urns, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1f

MME JACOB, 188 Canal, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct.—dim.

DEMANDES D'EMPLOI.

CUISINIER pâtissier et cuisinière arrivant de Paris, d'Avignon et Nice. S'adres à Adrey 75 Delta, près Lafayette.
13 octobre—en dim mar jeu

DEMANDES.

ON demande des ouvrières compétentes et des apprenties chez Mme Mollien. No 39 rue Bourbon. 15 oct—1f

ON demande—Une femme de chambre et une cuisinière; 407 Esplanade Avenue. 15 oct—1f

CUISINIERE.

ON demande une bonne cuisinière au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 14 oct—

ON demande—Immédiatement au No 194 rue Jackson, entre Camp et Magazine, une jeune personne parlant français pour servir à table. Bonnes recommandations nécessaires. 12oct—2f—12 15

A VENDRE.

A VENDRE—Bon marché une serre. S'adresser 313 rue Ursulines.
15 oct—1f

A VENDRE—Une vacherie pour cause de maladie santé. S'adresser à l'encoignure des rues Dorgenois et S. Bernard.
16 vaches, 1 taureau, 3 chevaux, avec Patnage.
12 oct—4f

A LOUER

MAISON et Ecurie à louer, coin Gasquet et Télémaque. 15 oct—1f

A LOUER—La propriété située coin des rues Orléans et Robertson occupée actuellement par un confiseurie. A partir du 1er novembre. S'adresser à G. Tognoni 89 Grand Route Bte. 14 oct—14 15 17
St Jean.

A LOUER Tous splendides magasins neufs, à quatre étages, avec façade cimentée, rue Royale, près Douane. Possession immédiatement ou le 1er octobre; loyer modéré; une concession sera faite pour un bon décr; une concession sera faite pour un bon locataire. S'adresser à MM. Bayne, Denégre & Denégre, Bât ses Denégre, 33 rue Carondelet.
13 sept—1f

F. Hollander & Co. vs. Mme Vve J. F. Villegas.

QUATRIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — Nos 13,453, 13,454 et 13,455 — En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. W. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, agissant pour l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité, absent sur congé, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1,036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le MARDI 17 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Quelques certains terrains situés dans le carré 554 du Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré d'îlet borné par les rues Banks, Commune, Dorgenois et Broad, désignés par les numéros huit et dix, mesurant, chacun, vingt cinq pieds de façade rue Banks sur neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les deux terrains sont bornés d'un côté par une allée, vingt-deux pieds de largeur, maintenant appelée allée Manassas, s'étendant à travers l'îlet correspondant de la rue Commune à la rue Banks, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Saisis pour ladite défenderesse par jugement de la Cour Civile de District, le 30 juin 1890, dans les procédures No 24,579 enregistre au bureau des transferts, livre 148, folio 227.
Conditions—Comptant sur les lieux.
F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Lne.
16sept—1f 22 29—oct—4 10 17

VENTE DE SUCCESSION.

Succession de Benjamin Weil.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 276—Division B. —Attendu que Max Dinkelspiel a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Benjamin Weil, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE.
14oct—14 18 22 Greffier.

Succession de Thomas A. Stephens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,321—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Mora, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
12 oct—12 15 21 Greffier.

George Stroud vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,305—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Fritz Jahncke syndic provisoire et Fritz Jahncke et Edward Gauche, syndics définitifs des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE.
12 sept—12 15 21 Greffier.

Succession de George Spahn et Susanna Maria Kott, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,290.—Division E—Attendu que Mme Marguerite Hamel, femme de William F. Bohne, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feus George Spahn et Susanna Maria Kott, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
12 sept—12 15 21

Succession de William L. Forster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40,259—Division A—Attendu que Mme Minnie Morgan, veuve de William L. Forster, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William L. Forster, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
11oct—11 15 20 Greffier.

Succession de Joseph Magioni,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,587—Division B —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Philip Power, Jr. exécuteur testamentaire dativ de la succession de Joseph Magioni, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
11 oct—11 15 20 Greffier.

Succession de Mme Annie A. Whelan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,328—Division B—Attendu que Frank E. Whelan a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Annie A. Whelan, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
12 oct—12 15 21 Greffier.

Succession de Mme Mary Rowan, femme de William Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40,311—Division A—Attendu que Margaret Rowan Kelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Rowan Kelly, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
6 oct—6 10 15

Succession de Moritz Schmidt, veuve de Jacob Schen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,223.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Philip Power, Jr. exécuteur testamentaire dativ de la succession de Joseph Magioni, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
11 oct—11 15 20 Greffier.

Succession de Mme Annie A. Whelan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,328—Division B—Attendu que Frank E. Whelan a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Annie A. Whelan, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
12 oct—12 15 21 Greffier.

George Stroud vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,305—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Fritz Jahncke syndic provisoire et Fritz Jahncke et Edward Gauche, syndics définitifs des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
12 sept—12 15 21 Greffier.

Succession de George Spahn et Susanna Maria Kott, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,290.—Division E—Attendu que Mme Marguerite Hamel, femme de William F. Bohne, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feus George Spahn et Susanna Maria Kott, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
10 oct—10 14 19

Succession de Mary Rowan, femme de William Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40,311—Division A—Attendu que Margaret Rowan Kelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Rowan Kelly, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
6 oct—6 10 15

Succession de Moritz Schmidt, veuve de Jacob Schen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,223.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par August Werner Jr, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 14 OCTOBRE—CLASSE No 344
Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
58	18	63	60	34	46	45	41	1	2	54	74	77	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
Le témoignage nous apposons notre signature
Ce 14 octobre 1893—4 heures P. M.
T. A. BOUDOUSQUIE.
EDGAR PHILIP.
Commissaires.
Les plans de nos tirages ainsi bien peuvent être vus en tout temps dans toutes nos sous-agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

LA S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉCRASANT sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action..... $1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages seront sous le contrôle et la surveillance du Général Beauregard, et en vertu du contrat pour trente ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, tous les autres dimanches, à la Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Remarquable depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous en donnons l'assurance ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans sa réclame, de ce certificat, auquel nous joignons fac-similés de nos signatures.

G. T. Beauregard
Wm. Labadie

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paiemons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 7 NOV. 1893.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000,	soit	$75,000
1 Lot de	20,000,		20,000
1 Lot de	10,000,		10,000
1 Lot de	5,000,		5,000
2 Lots de	2,500,		5,000
5 Lots de	1,000,		5,000
25 Lots de	300,		7,500
100 Lots de	200,		20,000
400 Lots de	100		20,000
300 Lots de	60,		18,000
500 Lots de	40,		20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100,	soit	$10,000
100 Lots de	$60,		6,000
100 Lots de	$40,		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20,	soit	$19,980
999 Lots de	$20,		19,980
3,434 Lots se montant à			$265,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.
Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.
Adresses à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.
Donnez l'adresse en toutes lettres lisibles.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante
—DE—
MEUBLES.
Par le Shérif Civil,
LE CONTENU DU LOCAL,
No 135 rue de la Douane.
—COMPRENANT—

Meubles de valeur de chambre à coucher en chêne et en noyer, armoires à glace, ornements de cheminées, tables à rallonge, fauteuils couverts en cuir, chaises, sofas, sièges en rotin, table à manger en cerisier, sideboard, garde manger, bureaux, matelas à ressorts, oreillers, traversins, rideaux, tuyaux, toiles cirées, meubles et ustensiles de cuisine, autres articles nombreux et variés, etc., etc.

Mme Honora B. Ringrose, exécutrice testamentaire vs Fannie Sutherland.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,329—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 25 octobre 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux. No 135 rue de la Douane.
Tous les meubles, effets mobiliers, etc., contenus dans le dit local conformément à l'inventaire enregistré dans mon bureau.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 oct 14 17 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Troisième District.

N. A. Moreno vs. John Cordes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,120.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procédera à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le 3e District de cette ville, dans l'îlet 21, borné par les rues Robertson, Villeré, Feliciana et Clouet.

Le terrain comprend trois lots, désignés par les Nos 12, 13 et 14 sur un plan dressé par J. A. de Pouilly, 10 octobre 1866; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Feliciana sur 117 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur. Le lot 12 forme l'encoignure des rues Feliciana et Robertson. La propriété est près du chemin coupé de la rue Louisa et de la ligne des chars urbains de la rue du Rempart.

Conditions—Comptant; 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
14 oct—14 21 28—nov 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Charmant Cottage en Bois, No 457 rue Chippewa,
Entre les rues Washington et Sixième.

Succession de Mme Doris Schmucker.

No 39,788—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, actuellement absent en congé, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Le charmant cottage simple en bois retiré du trottoir et ayant galeries, cinq chambres, grande cuisine, hangar et grande cour sur le côté, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 81, borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Jersey. Le lot en lui-même mesure No 6 sur un plan dressé par B. F. Nichols, architecte, daté le 19 novembre 1846, spécorat à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le 1re District de cette ville, dans l'îlet 21, borné par les rues Robertson, Villeré, Feliciana et Clouet.

Le terrain comprend trois lots, désignés par les Nos 12, 13 et 14 sur un plan dressé par J. A. de Pouilly, 10 octobre 1866; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Feliciana sur 117 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur. Le lot 12 forme l'encoignure des rues Feliciana et Robertson. La propriété est près du chemin coupé de la rue Louisa et de la ligne des chars urbains de la rue du Rempart.

Conditions—Comptant; 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
14 oct—14 21 28—nov 4 11 15

Mme Honora B. Ringrose, exécutrice testamentaire vs Fannie Sutherland.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,329—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 25 octobre 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux. No 135 rue de la Douane.
Tous les meubles, effets mobiliers, etc., contenus dans le dit local conformément à l'inventaire enregistré dans mon bureau.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 oct 14 17 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Troisième District.

N. A. Moreno vs. John Cordes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,120.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procédera à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 21, borné par les rues Robertson, Villeré, Feliciana et Clouet.

Le terrain comprend trois lots, désignés par les Nos 12, 13 et 14 sur un plan dressé par J. A. de Pouilly, 10 octobre 1866; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Feliciana sur 117 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur. Le lot 12 forme l'encoignure des rues Feliciana et Robertson. La propriété est près du chemin coupé de la rue Louisa et de la ligne des chars urbains de la rue du Rempart.

Conditions—Comptant; 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
14 oct—14 21 28—nov 4 11 15

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double en Bois.
Nos 211 et 211 1/2 Avenue Washington, entre Claiborne et Prosper.

Succession de Mme Catherine De Van.

No 39,932—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 8 novembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre émis par l'Hon. F. D. King, Division B, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, portant les dates 8 et 12 septembre 93, je procéderai à la vente à l'encan, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 octobre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un joli cottage double en bois, récemment peint en ardoises, Nos 211 et 211 1/2, avenue Washington, ayant six chambres, citerne, allées sur le côté, et arrière cour à chaque corps de logis. Le lot est désigné par le No 4 sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Claiborne, Musique et Prosper, dans le Troisième District de cette ville, mesurant 30 pieds sur rieure, son attirail, appareil, aménagement, les machines, etc., etc.

Longueur 157 pieds,
Profondeur de sa cale 4 pieds 5 pouces,
Bau, 30 pieds,
2 bouilloires, 6 tuyaux,
2 machines, 14 pouces de diamètre, 5 pieds de pistons,
Tirant 30 pouces,
Construit depuis sept ans.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
16 sept—16 22 29—oct 6 13 18

AVIS AUX CREANCIERS

J. F. Mire vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,878—Division K—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par E. C. Kenny, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
11oct—11 15 20 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Division E—No 40,150—John W. Lehman vs ses Créanciers.—Que la cession des biens du pétitionnaire John W. Lehman, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Deibel, Esq., notaire public, à son bureau, No 85 rue St-Charles, en cette ville, commençant le MARDI, 24me jour d'octobre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que W. K. Horn, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 22 septembre 1893.
FRED. D. KING,
Signé) Juge de la Division B, siégeant à la place de l'Honorable G. H. Théard, Juge, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23sept—3f au 24 oct

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 40,146—Division B—Ordre de Cour—Wm. T. Leibrock vs ses créanciers—Que la cession de biens du pétitionnaire Wm T. Leibrock, soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire public, à son bureau, No 24 rue du Camp, en cette ville, commençant le LUNDI, 23me jour d'octobre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et qu'un inventaire des biens rendus dans cette affaire soit mis par F. D. Charbonnet, Esq., notaire public, et par Joe Gardiel et E. Andrée soient nommés et assermentés comme estimateurs pour estimer les biens devant être inventoriés.
Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1893.
(Signé) FRED. D. KING,
Juge de cette Cour, Div. B, agissant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Div. C., maintenant absent en congé.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
5 oct—5 9 14

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que le 7me jour de juillet 1893, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir: La Lambour & Noel Lumber and Manufacturing Company, Limited, et als. vs. Home Brewing Company, No 39,571.

Dans cette affaire soumise à la cour, et la cour considérant la loi et les témoignages étant en faveur des plaignants, il est ordonné, adjugé et décrété qu'Auguste Haberpicht et Henry Benits soient confirmés comme liquidateurs de la Home Brewing Company, élus comme tels par les actionnaires de la dite Compagnie, le 0 juillet 1893; et qu'ils soient de plus nommés comme commissaires liquidateurs et receveurs de la dite Compagnie.

Qu'un inventaire de la propriété de cette compagnie, soit pris par Frank Zengel, un notaire en cette ville, et que H. Meyonier et F. J. Kelly soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée; et qu'après que les dits commissaires liquidateurs et receveurs auront fourni caution et pris le serment prescrit par la loi, des lettres comme tels leurs soient décernés.

Jugement rendu et signé le 7 juillet 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR,
[Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A maintenant absent en congé.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 7me jour de juillet, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-treize.
9 juil—9 21—août 7

STRAUB'S
Queens of the South
CORN MILLS.
12000 IN USE.
Write for Circulars.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage dans le Troisième District
Succession de Gustave A. Siebert et sa femme.

No 40,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 15 novembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour civile de District mentionnée, Division B, siégeant à la place du juge Rightor, Division D, rendu dans l'affaire susdite, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le 1re District de cette ville, dans l'îlet 21, borné par les rues Robertson, Villeré, Feliciana et Clouet.

Le terrain comprend trois lots, désignés par les Nos 12, 13 et 14 sur un plan dressé par J. A. de Pouilly, 10 octobre 1866; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Feliciana sur 117 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur. Le lot 12 forme l'encoignure des rues Feliciana et Robertson. La propriété est près du chemin coupé de la rue Louisa et de la ligne des chars urbains de la rue du Rempart.

Conditions—Comptant; 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
14 oct—14 21 28—nov 4 11 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison,
Etc., Etc.,
A la Résidence No 282 rue Calliope.
Succession de Mme Cora Bell Jay, femme de H. J. Ostendorf.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,800.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 148 rue Gravier—Le MARDI, 24 octobre 1893, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique 282 rue Calliope, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour susdite, Division B, daté et signé le 11 septembre 1893, pour le compte de la dite succession—

Le contenu du local, comprenant meubles de maison, de salle à manger et de cuisine.
Conditions—Comptant en monnaie des Etats-Unis. 13 oct—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cette grande maison de résidence à deux étages centralement située dans le Premier District près de la rare à passagers du chemin de fer Illinois Central. Le cottage double rapportant bien et bien situé dans le Quatrième District. Toutes deux propriétés sont dans le voisinage de marché, d'églises, d'écoles et de toutes les lignes de chemins de fer de la partie supérieure de la ville.

Succession de Mme Cora Bell Jay, épouse de H. J. Ostendorf.

No 38,800—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. A. BRENNAN Encanteur.—Bureau No 148 rue Gravier.—MERCREDI 25 octobre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre émis par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour civile de District, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, actuellement en congé, dans l'affaire de la succession d'Elisabeth Bey, il sera vendu à l'encan—

Un lot de meubles de ménage, de joaillerie, etc.
Conditions—Comptant.
27 sept—27—oct 1 8 9 10 15 18 20

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de résidences doubles et simples, situées dans les Deuxième et Troisième Districts.
Succession de Jean Pierre Borie.

No 39,940 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 129 rue Commune—MERCREDI 18 octobre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu de et conformément à un ordre émis par l'Hon. F. D. King, Division B, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, portant les dates 8 et 12 septembre 93, je procéderai à la vente à l'enchère publique, pour le compte de la succession ci-dessus nommée, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Encoignure des rues Dumaine et Marais.

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les